

Guide d'information

Si vous avez payé ou si vous vous êtes engagé à payer les frais funéraires d'un adulte seul dont les ressources financières sont insuffisantes et qui ne bénéficiait d'aucun des programmes d'assistance sociale à son décès, vous pourriez avoir droit à un remboursement. Les programmes d'assistance sociale sont le Programme d'aide sociale, le Programme de solidarité sociale, le Programme objectif emploi et le Programme de revenu de base.

Notez que si vous bénéficiez du Programme de revenu de base et que vous avez payé les frais funéraires de votre conjointe ou de votre conjoint qui ne bénéficiait d'aucun de ces programmes, vous pourriez avoir droit à un remboursement des frais funéraires de celle-ci ou de celui-ci.

Pour obtenir le remboursement de frais funéraires, vous devez en faire la demande à l'aide du présent formulaire et fournir tout document ou renseignement nécessaire à la vérification de l'admissibilité et à l'établissement du montant qui pourrait être accordé. Toute omission de les fournir peut entraîner le refus de cette demande.

Les renseignements qui sont demandés dans ce formulaire seront utilisés pour l'étude de votre demande de remboursement de frais funéraires et pour l'application de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles.

Vous devez lire attentivement chacune des questions et **remplir à l'encre et en majuscules toutes les sections de ce formulaire.**

Dès que vous avez rempli et signé ce formulaire, faites-le parvenir au bureau de Services Québec le plus près de chez vous.
Si nécessaire, nous communiquerons avec vous.

Vérification et échange de renseignements

Vérification au moment de la demande

Dès que vous déposez une demande d'aide financière pour le remboursement de frais funéraires, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale obtient de Revenu Québec les données fiscales de la personne décédée. Il obtient également de la Société de l'assurance automobile du Québec des renseignements sur le ou les véhicules de la personne décédée afin de vérifier les renseignements fournis dans cette demande.

Échange de renseignements avec d'autres organismes

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale peut aussi demander ou transmettre des renseignements personnels (comme le nom, l'adresse ou le montant des indemnités reçues) à d'autres organismes gouvernementaux qui ont conclu des ententes d'échange de renseignements avec le Ministère, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Comparaison des fichiers informatiques

La comparaison des fichiers avec Revenu Québec permet de vérifier les revenus et les biens de la personne décédée.

Pour ce qui est du Directeur de l'état civil, la comparaison des fichiers permet d'obtenir l'information sur les mariages, les unions civiles, les dissolutions de mariage ou d'union civile et les décès.

Malgré les vérifications et la comparaison des fichiers, vous êtes toujours tenu, en vertu de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, de déclarer les revenus et les biens de la personne décédée provenant de toutes sources.

Si la personne décédée obtenait des montants d'un organisme, le montant versé pour les frais funéraires pourrait devoir être remboursé.

Note – Les renseignements échangés avec les autres organismes demeureront confidentiels et ne seront utilisés qu'aux fins décrites précédemment.

Documents à fournir *Notez que les documents doivent être fournis par le demandeur pour la personne décédée.*

1. Pièces d'identité originales pour la personne née à l'extérieur du Canada

Un des documents suivants :

- Document du demandeur d'asile
- Visa d'immigrant et fiche relative au droit d'établissement (IMM 1000)
- Autorisation de séjour au Canada
- Confirmation de la résidence permanente (IMM 5292 ou IMM 5688)

2. Autres documents liés au remboursement des frais funéraires

- Déclaration de décès, constat de décès ou tout autre document confirmant le décès
- Avis de décision de Retraite Québec lié à la prestation de décès versée dans le cadre du Régime de rentes du Québec
- Relevés des comptes bancaires indiquant le solde à la date du décès
- Police d'assurance vie, s'il y a lieu
- Documents servant à déterminer les revenus reçus, mais non encaissés ou non dépensés au moment du décès (talons de paie, preuves que la personne recevait des prestations d'assurance-emploi, du Régime québécois d'assurance parentale, de la sécurité de vieillesse, de Retraite Québec, etc.)

Note – En tout temps, le Ministère se réserve le droit de vous demander tout document ou renseignement nécessaire à la vérification de l'admissibilité de la personne décédée à la prestation spéciale pour frais funéraires et à l'établissement du montant qui pourrait être accordé. Toute omission de les fournir pourrait entraîner le refus de cette demande.

Les renseignements personnels recueillis par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale sont nécessaires à l'exercice de ses attributions prévues par la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé.

Les renseignements pourront également être utilisés pour mener des études, des recherches, des sondages ou pour produire des statistiques. L'accès aux renseignements recueillis est limité aux seules personnes autorisées dans l'exercice de leurs fonctions.

Lors du dépôt de la demande, la personne qui complète et signe cette demande devra établir son identité.

Date de réception

Réservé au Ministère – Numéro de dossier (CP-12)

Date du décès

Année	Mois	Jour

 Avez-vous transmis une demande de prestation de décès à Retraite Québec? ☐ Oui ☐ Non Si non, veuillez le faire le plus tôt possible.

Est-ce que la raison du décès pourrait donner lieu à un recours? ☐ Oui ☐ Non Si oui, lequel?

--

Section 1 – Renseignements sur l'identité de la personne décédée (Selon le certificat de naissance ou le document d'immigration)

Nom de famille										Prénom													
Si la personne utilisait habituellement un autre nom que celui qui figure sur son certificat de naissance, ou si elle s'était mariée avant le 2 avril 1981 et qu'elle portait le nom de son conjoint ou les deux noms combinés, veuillez l'indiquer.										Nom de famille Prénom													
Sexe		☐ Féminin ☐ Masculin		Numéro d'assurance sociale										Date de naissance									
														Année Mois Jour Année Mois Jour									
État civil		☐ Célibataire ☐ Conjoint survivant ☐ Divorcé ou dissolution d'union civile ☐ Séparé légalement		Année Mois Jour Année Mois Jour										Année Mois Jour Année Mois Jour									
		☐ Conjoint de fait. Depuis quand?												☐ Séparé sans jugement. Indiquez la date de la séparation									
														Année Mois Jour Année Mois Jour									

La personne décédée avait-elle la citoyenneté canadienne?

☐ Oui ☐ Non ➤ Si non, avait-elle obtenu sa résidence permanente? ☐ Oui ☐ Non ➤ Si non, était-elle un demandeur d'asile? ☐ Oui ☐ Non ➤ Si non, avait-elle obtenu le statut de réfugié ou de personne protégée ou à protéger? ☐ Oui ☐ Non

☐ Autre situation, précisez.

--

Si la personne était née hors du Canada, indiquez le pays de naissance.

--

 Date d'arrivée au Canada

Année	Mois	Jour

Section 2 – Renseignements sur le domicile de la personne décédée

Inscrivez l'adresse du domicile.										Numéro										Rue										Appartement									
										Ville, village ou municipalité										Code postal																			

Section 3 – Revenus de la personne décédée (y compris ceux qui proviennent de l'extérieur du Canada)

La personne recevait-elle										Date du dernier versement									
• des revenus d'emploi? ☐ Oui ☐ Non										Salaire net \$ par semaine ☐ deux semaines ☐ mois ☐ Année Mois Jour									
• des pourboires? ☐ Oui ☐ Non										Montant \$ par ☐ ☐ ☐ Année Mois Jour									
• des revenus résultant de l'exploitation d'une ferme? ☐ Oui ☐ Non										Numéro de producteur agricole Type de produits vendus Ventes annuelles brutes \$									
• des revenus résultant d'un travail effectué pour son propre compte? ☐ Oui ☐ Non										Nature du travail Revenu net (12 derniers mois) \$									
• des revenus provenant de la garde d'enfants? ☐ Oui ☐ Non										Si oui, la garde s'effectuait ☐ à domicile ☐ à l'extérieur du domicile Montant \$ par semaine ☐ deux semaines ☐ mois ☐ Année Mois Jour									
• des prêts et bourses? ☐ Oui ☐ Non																			
Autres revenus, sources										Montant \$ par ☐ ☐ ☐ Année Mois Jour									
										Montant \$ par ☐ ☐ ☐ Année Mois Jour									



Section 4 – Biens et avoirs liquides de la personne décédée (y compris ceux qui sont détenus à l'extérieur du Canada)

La personne avait-elle • des comptes dans une banque, une caisse ou d'autres institutions financières? ☐ Oui ☐ Non	Nom et adresse des institutions financières	Numéros des comptes	Montants (solde à la date du décès)
			\$
			\$
			\$
• de l'argent liquide en main ou des chèques non encaissés? ☐ Oui ☐ Non		Montant :	\$
• des véhicules automobiles, des biens meubles ou immeubles? ☐ Oui ☐ Non	Si oui, décrivez le ou les biens.		Valeur
			\$
			\$
			\$
• une assurance vie? ☐ Oui ☐ Non		Montant :	\$

Section 5 – Sommes dues et dettes (y compris celles contractées à l'extérieur du Canada)

Est-ce que des sommes étaient dues à la personne décédée? ☐ Oui ☐ Non	Description	Montants
		\$
Avait-elle des dettes autres que des hypothèques? ☐ Oui ☐ Non	Description	Montants
		\$

Section 6 – Renseignements additionnels

Veuillez utiliser cette section pour fournir tout renseignement additionnel que vous jugez pertinent.

Sont confidentiels tous les renseignements personnels, au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, qui sont fournis dans ce formulaire.

Vous avez le droit d'être informé des renseignements que le Ministère détient à votre sujet, d'en recevoir communication ou d'en demander la rectification en vous adressant à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Section 7 – Renseignements sur la personne qui fait la demande

Nom de famille		Prénom	
Adresse du domicile ou postale	Numéro	Rue	Appartement
Ville, village ou municipalité	Code postal	Téléphone	Numéro

Section 8 – Affirmation solennelle

J'affirme solennellement que les renseignements qui figurent dans cette demande sont, à ma connaissance, exacts et complets.

Je m'engage à informer sans délai le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale de toute modification à ces renseignements

Réservé au Ministère

Date

Authentification

Date

Signature de la personne qui fait la demande